

Socio



APPEL A CONTRIBUTION

La revue *Socio* lance un appel à contributions sur le thème « La prison dans le monde – nouvelles perspectives ». Le dossier est coordonné par **Falk Bretschneider (Centre Georg Simmel, EHESS)** et **Natalia Muchnik (Centre de recherches historiques, EHESS)**. Les intentions de contributions (titre, résumé de deux pages et bibliographie) doivent être envoyées à *Socio* avant le **15 février 2019**. Les articles devront être remis pour le **15 mai 2019**.

Argument

La prison dans le monde : nouvelles perspectives

L'historiographie de la prison a, dès ses débuts, intégré la dimension transnationale de son objet en se focalisant notamment sur la circulation des projets et des expériences. Mais elle en a délaissé des pans entiers. La plupart des travaux portent ainsi sur le début du XIX^e siècle que d'aucuns, comme Michel Foucault ou Michael Ignatieff dans les années 1970 et 1980, considèrent comme le berceau de la peine privative de liberté telle que nous la connaissons encore aujourd'hui. L'attention s'est également centrée sur les réformes des systèmes pénaux des puissances occidentales, la France, l'Angleterre et les États-Unis principalement. C'est pourquoi la prison apparaît encore aujourd'hui comme une invention européenne et nord-américaine qui se serait ensuite diffusée dans les autres continents, notamment dans le sillage des colonisations.

Revisiter les origines de la prison contemporaine

Ce dossier vise à interroger cette construction, en suivant deux démarches principales.

Tout d'abord, en se demandant si l'enfermement pénal ne résulterait pas d'expériences antérieures à la Révolution française, comme le suggèrent certaines recherches récentes, sur les institutions mixtes d'Ancien Régime, à la fois caritatives et punitives, ou sur les continuités entre mondes monastiques et carcéraux. Ces études ne remettent certes pas en cause la généralisation de l'enfermement comme modèle punitif au XIX^e siècle et l'instauration concomitante d'un discours et de pratiques pénitentiaires spécifiques. Elles proposent néanmoins d'inscrire ces processus dans un contexte chronologique plus large qui inclut les multiples formes d'enfermement des marginaux aux XVI^e-XVIII^e siècles (hôpitaux, maisons de discipline, dépôts de mendicité, etc.), mais aussi l'incarcération de religieux et de laïcs déviants

dans les monastères. Il semble donc judicieux dès lors d'approfondir ce questionnement, notamment en remontant l'histoire carcérale jusque dans l'Antiquité.

Mais cet élargissement chronologique est également géographique. Si les époques antiques, médiévale et moderne ont été traitées dans l'*Oxford History of the Prison*, ouvrage de référence publié en 1995, comme une forme de « préhistoire » de la prison, il en a été de même pour les espaces extra-européens, exclus d'office, comme le signale d'ailleurs le sous-titre de l'ouvrage : *The Practice of Punishment in Western Society*. Pour les contributeurs, la prison contemporaine est d'abord une invention européenne et nord-américaine qui s'est répandue au rythme des conquêtes coloniales sur les autres continents ; l'exemple australien, avec ses grandes colonies pénitentiaires, servant de modèle à d'autres espaces, asiatiques entre autres.

Cette hypothèse « diffusionniste » a été confirmée aussi bien que démentie par de récents travaux. D'un côté, il est indéniable que des pratiques d'enfermements particulières ont existé dans certains espaces extra-européens, du moins avant l'arrivée des puissances occidentales, comme l'ont montré Fariba Zarinebaf pour l'Empire ottoman, Frank Dikötter pour la Chine ou Daniel Botsman pour le Japon moderne. Il ressort toutefois que, dans d'autres espaces, l'émergence de l'emprisonnement a été contemporaine de la colonisation. C'est par exemple le cas en Afrique, ainsi que l'évoquent les travaux de Florence Bernault, ou en Indochine où, selon Peter Zinoman, elle prend la suite des camps de prisonniers de guerre installés par les Français.

Il faut par conséquent penser deux mouvements ensemble : d'une part, un mouvement global vers la « réforme pénitentiaire » au XIX^e siècle, dont l'impulsion se situerait dans le monde occidental, d'autre part, des reconfigurations de traditions locales qui ne résultent pas simplement d'une modernisation par alignement sur un type occidental. C'est dire qu'une nouvelle histoire de la prison et des pratiques d'enfermement, ouverte chronologiquement et géographiquement, est aujourd'hui nécessaire.

La prison à l'ère de la globalisation

La peine privative de liberté domine désormais dans la plupart des pays du globe. Pourtant, si au XIX^e siècle la science pénitentiaire se construisait dans des congrès internationaux fréquentés par des spécialistes du monde entier, elle semble aujourd'hui largement dominée par des préoccupations nationales. D'un sujet transnational, la prison s'est-elle donc réduite à un objet local ? La diversité des systèmes est évidente. La gestion de certaines prisons africaines ou sud-américaines rappelle volontiers des usages européens des XVI^e-XVIII^e siècles (porosité, autogestion et autosubsistance des détenus, insertion dans l'environnement urbain). Il s'agit donc également d'interroger les modèles véhiculés par les sciences sociales du carcéral, qui partent souvent d'une expérience exclusivement occidentale et contemporaine. Ne peut-on néanmoins saisir des relations entre ces réalités discrètes et géographiquement situées ? Car l'emprisonnement constitue aujourd'hui à bien des égards un marché global (modèles de construction, techniques de surveillance, infrastructures...) marqué par une tendance à la privatisation des lieux d'incarcération et à la sous-traitance par des entreprises nationales ou internationales. À cette dimension économique, qui suscite quantité d'échanges autour des pratiques (méthodes de traitement des détenus, soins, thérapies, formes de travail) s'ajoute la question de la religion, dont l'importance s'accroît autour du problème de la radicalisation en milieu carcéral, en particulier, mais pas seulement, à propos de l'islam.

Ces différentes pistes ne sont bien évidemment pas exclusives. Toute autre proposition s'interrogeant sur la prison ou d'autres modes d'enfermement, pénaux ou non, dans sa dimension globale sera la bienvenue.

Calendrier

Les propositions d'articles d'environ **5 000 signes** (2-3 pages, bibliographies et notes incluses) sont à soumettre jusqu'au **15 février 2019** au secrétariat de rédaction : <**socio@msh-paris.fr**>. Elles devront permettre de saisir précisément à la fois les matériaux de recherche sur lesquels reposera l'article, ainsi que sa problématique et la démarche intellectuelle dans laquelle l'auteur s'inscrit, les principales thèses et résultats des recherches menées et les principales notions et références mobilisées.

Après acceptation de la proposition, l'article, autour de **30 000 signes** (notes et bibliographie comprises), devra parvenir à la revue au plus tard le **15 mai 2019**. Il sera alors soumis au comité de lecture de la revue et à des rapporteurs extérieurs.

Il est attendu un effort particulier sur l'écriture et un style qui mettent suffisamment en perspective les enjeux de l'article pour qu'il puisse susciter un intérêt au-delà d'un cercle restreint de spécialistes.

Les auteurs sont invités à respecter autant que possible les recommandations figurant sur le site de la revue à l'adresse : <**<https://socio.revues.org/547>**>.